



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 19/06/2024
Reçu en préfecture le 19/06/2024
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20240617-D_2024_5_15-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :
D_2024_5_15**

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 17 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 11 Juin 2024

Présents : 21

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 29

**Objet : Autorisation donnée au
Président de demander une
subvention à la DRAC pour la
construction de la médiathèque
intercommunale**

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry
Monsieur ROGIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur BORIE Jean-François
Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur BALMELLE Robert a donné pouvoir à Monsieur ROUVEYROL Bernard
Madame RAYNARD Christiane a donné pouvoir à Monsieur FOURNIER Joël
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Madame RIEU-FROMENTIN Françoise

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Madame Delphine FEUILLADE

Le Président informe que suite à une rencontre avec Nicolas DOUEZ, Conseiller livre et lecture à la DRAC, il a été évoqué la possibilité de bénéficier d'une subvention à hauteur de 40% du projet global de construction de la médiathèque, ainsi que la grande salle du R+2, considérés comme des espaces documentaires ou d'animations. Cela représente une surface de 250,7m² pour la médiathèque et 50% de la grande salle soit 69,8m² pour un total de 320,5m². NB : la surface du jardin de lecture n'est pas incluse dans ces calculs. Cela représente un ratio de 27,76% de la surface totale du projet dédiés aux activités de la médiathèque.

Selon la maîtrise d'œuvre, le montant maximum des dépenses de l'opération sur ces espaces pourrait atteindre 666 708 €. Il est notamment proposé que la salle du conseil en R+2 soit éligible pour 50% de sa surface au titre des animations de la médiathèque : interventions avec les scolaires, conférences, expos, ...).

De ce fait, il est demandé au Conseil communautaire d'autoriser le Président à solliciter une subvention de 266 683 € auprès de services de la DRAC et ce, au titre de la DGD (Dotation Globale de Décentralisation relative au concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et intercommunales et les bibliothèques départementales).

Par ailleurs, un deuxième dossier pourrait être déposé sur ces mêmes lignes de subventions DRAC au titre de l'aménagement intérieur de la médiathèque et du jardin de lecture.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE la demande de subvention auprès de la DRAC pour une dépense totale de 666 708 € et une subvention sollicitée de 266 683 € (40%), au titre de la DGD relative aux bibliothèques intercommunales,

Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le

ID : 007-200039832-20240617-D_2024_5_15-DE

**AUTORISE le Président à solliciter cette subvention auprès de l'Etat,
AUTORISE le Président à engager toutes formalités ou démarches nécessaires à la constitution du dossier,
notamment des études complémentaires si elles s'avéraient nécessaires pour**

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 17/06/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le